



## **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**Le jeudi 23 septembre 2021 à 10 h 00**

Par vidéoconférence / Zoom

En raison de l'écllosion de la COVID-19 et afin de favoriser la distanciation sociale, veuillez noter que la séance publique se tiendra à huis clos et que la période de questions se fera par écrit à l'avance pour qu'elles puissent être traitées lors de la séance. Nous vous invitons à nous transmettre vos questions **au plus tard le 21 septembre 2021 à 15h00** à l'adresse courriel suivante : [secretariat@cmm.qc.ca](mailto:secretariat@cmm.qc.ca). Les réponses aux questions vous seront transmises par la suite.

## **ORDRE DU JOUR**

### SUIVIS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**1. Adoption de l'ordre du jour.**

**2. Procès-verbaux**

- 2.1 Approbation des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire tenue le 17 juin 2020 et de l'assemblée extraordinaire tenue le 12 août 2021.

**3. Aménagement**

- 3.1 Règlement 2021-93 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire 2019-78 – zones inondables.
- 3.2 Entrée en vigueur du Règlement numéro 2021-90 et adoption du document qui indique la nature des modifications que la MRC Beauharnois-Salaberry doit apporter à son SADR.



**4. Transport**

- 4.1. Renouvellement du mandat de la présidente du conseil d'administration d'Exo.

**5. Commentaires / Rapports / Demandes**

- 5.1. Membres du conseil.
- 5.2. Directeur général.

**6. Pour information**

- 6.1. Liste des contrats conclus entre le 28 mai au 2 septembre 2021.